

Proposition de résolution 694 pour la défense des droits des paysans

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que de la crise alimentaire mondiale résultent de massives violations des droits des paysans ;
- que la population paysanne représente près de la moitié de la population humaine ;
- que la population paysanne mondiale est majoritairement constituée de petits paysans ;
- que cette population représente les forces nécessaires pour combattre la faim dans le monde et promouvoir une agriculture durable ;
- enfin, qu'une déclaration des Nations Unies sur les droits paysans est légitime et nécessaire pour assurer le bien-être des populations paysannes et donc le développement d'une agriculture durable ;

invite le Conseil fédéral

- à revoir sa position sur le projet de déclaration internationale qui sera remis en juin 2012 à l'ordre du jour du Conseil des droits de l'homme de l'ONU ;
- à représenter la volonté du peuple suisse de défendre les droits des paysans dans le monde.